

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° CF199

présenté par

Mme Dupont, Mme Pompili, Mme Clapot, Mme Rilhac, M. Causse, M. Bordat, M. Belhaddad,
Mme Liso, Mme Pitollat, Mme Peyron, M. Perrot, Mme Givernet, M. Mazars, M. Buchou,
M. Raphaël Gérard, Mme Liliana Tangy, Mme Rixain, M. Travert, M. Pellerin, Mme Maillart-
Méhaignerie, Mme Janvier et M. Vuilletet

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.